



Expert en prévention et en maîtrise des risques

ATTESTATION DE CONFORMITE CNPP APPROVAL N°2010-00 33

VIDEOSURVEILLANCE – ENREGISTREUR VIDEO NUMERIQUE (EVN)
MALVEILLANCE

DEMANDE PAR	URMET France Captiv 1-13 rue Edouard Branly 93600 Aulnay Sous Bois
REFERENCE COMMERCIALE ET DESIGNATION DU MODELE	URMET 1099 SDVR 4, 9 ou 16 entrées vidéo Logiciel URMET
SPECIFICATIONS D'ESSAIS REF. CNPP	AVI 07 01, procédure CNPP D'évaluation des Enregistreurs Video Numériques
DOMAINE COUVERT	Transcription des exigences mentionnées dans l'arrêté ministériel du 03/08/2007 portant définition des exigences techniques des systèmes de vidéosurveillance
RAPPORT D'ESSAIS ET IDENTIFICATION DU PRODUIT TESTE	VI 10 0009 du 30 Novembre 2010 N°de série : H9F5043800001080
COMMENTAIRES	Néant

Droit d'usage du logo CNPP Approval pour le produit identifié ci-dessus valable jusqu'au 31/12/15

Attestation établie à St Marcel le 30 Novembre 2010 par le CNPP - Direction Technique

Cachet et signature du Directeur de l'évaluation de conformité :

La présente attestation "CNPP Approval" a été réalisée sur la base d'un essai unique et non pas sur la base d'un suivi de fabrication ou dans le cadre d'une certification ou d'une reconnaissance assurance. Elle ne garantit pas que les matériaux commercialisés sont conformes aux produits soumis aux essais. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme attestant que le produit est conforme à un référentiel de certification tel que défini par l'article L 115-27 du Code de la Consommation. De même, cette attestation CNPP Approval n'engage en aucun cas CNPP Entreprise quant à la conformité réglementaire du produit et de l'installation dans laquelle le produit, objet de cette attestation CNPP Approval, sera utilisé. La reproduction partielle de ce document est interdite. Cette attestation permet à l'industriel détenteur du produit, de reproduire le logo CNPP Approval suivi de la mention "Attestation délivrée selon un essai unique, disponible sur www.cnpp.com, n°20XX-XXXX" sur la documentation commerciale et/ou sur l'emballage spécifiques au produit testé, à l'exclusion de tout marquage direct sur ce produit ou sur tout autre produit conformément aux conditions générales de vente DTG.04.002



Attestation délivrée selon un essai unique
Disponible sur www.cnpp.com
N° 2010.0033

www.cnpp.com